

PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

N° 57

PUBLIER IMMÉDIATEMENT

MARDI, LE 11 SEPTEMBRE 1962.

Le secrétaire d'Etat par intérim aux Affaires extérieures annonce que l'ambassadeur du Canada à Stockholm et le ministre des Affaires étrangères de Suède ont signé aujourd'hui à Stockholm un accord de coopération entre le Canada et la Suède en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie atomique. L'accord, le septième du genre que le Canada ait signé jusqu'ici, est semblable aux autres et porte, entre autres choses, sur l'échange de renseignements techniques, l'approvisionnement en matériaux et en combustible, la cession des droits de brevet, la faculté d'utiliser du matériel et des établissements de recherche.

En Suède comme au Canada, dans le domaine des piles génératrices, on s'intéresse surtout au type dit à l'eau lourde. Une étroite collaboration, visant à l'échange de renseignements technique, s'est établie entre la Société Energie atomique du Canada limitée et son homologue suédoise, AB Atomenergi, dans les limites de l'accord qui vient d'être signé. On s'attend que la fructueuse collaboration qui existe déjà soit accentuée.